

Festival des solidarités. À vos projets pour 2024 !

Le Festival des Solidarités (Festisol), est un événement national qui existe depuis plus de 20 ans. La première édition a été lancée en 1998 suite aux Assises françaises de la coopération et de la solidarité internationale sous le nom de « Semaine de la Solidarité Internationale ». En 2016, le nom s'est transformé pour adopter le nom de « Festival des Solidarités ». Cet événement se tient chaque année courant novembre. Des déclinaisons locales ont lieu partout en France, et depuis de nombreuses années le festival fait partie du paysage événementiel brestois.

Chaque année, le collectif national propose de valoriser des thématiques, en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies (ONU). Pour l'année 2024, le focus national est : « Environnement et Droits des Peuples ».

Pour une plus grande implication des actrices et acteurs de la solidarité au niveau local

Depuis cinq ans, les orientations nationales de ce temps fort ont évolué, avec une volonté d'ouverture à toutes les formes de solidarité, de mobilisation vers des acteurs et actrices d'horizons plus larges, pour s'adresser à un public plus large. Le Festival des Solidarités à Brest s'inscrit dans cette démarche. Pour ce faire, un appel à projets est proposé aux actrices et acteurs du territoire de Brest.

Cet appel à projets soutiendra des actions permettant de :

- Renforcer la sensibilisation à la solidarité locale et internationale ;
- Favoriser la compréhension des Objectifs de Développement Durable de l'ONU ;
- Favoriser l'engagement local et international ;
- Valoriser les actions développées par les acteurs et actrices au niveau local ;
- Développer des partenariats ;
- Affirmer une démarche transversale.

Éligibilité :

Les actions proposées devront :

- Se dérouler prioritairement sur la deuxième quinzaine de novembre ;
- Être portées par une association ou autre structure à but non lucratif ;
- Avoir lieu sur le territoire brestois.

Seront privilégiées les actions proposant :

- Des animations inclusives, en particulier envers les jeunes ;
- Un partenariat et une concertation entre différentes structures ;

- Une prise en compte des objectifs de développement durable ;
- Un caractère innovant et ludique des activités ;
- Un focus sur le thème : « Environnement et Droits des Peuples ».

Ne sont pas éligibles :

- Les frais de fonctionnement de la structure qui porte le projet ;
- Les projets récurrents ;
- La valorisation du bénévolat ;
- La rémunération des personnes salariées des établissements scolaires.

Modalités de financement

L'enveloppe globale de l'appel à projets est de 8 000 €.

La subvention maximale pouvant être obtenue par projet et par structure est de 2 000 € avec un taux plafond de financement fixé à 70% du budget total du projet.

Pour les projets de moins de 500 €, le taux plafond de financement est fixé à 80% du budget total du projet.

Les dossiers sont à déposer au plus tard le 15 juin 2024 pour une sélection au mois de juillet 2024.

Dépôt du dossier : Monsieur le maire de Brest 2 rue Frézier 29200 BREST ou par mail relations-internationales@brest-metropole.fr

Pour celles et ceux qui auront manqué les échéances de cet appel à projets mais qui concrétisent une action sur ce temps fort, n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos propositions afin qu'elles puissent être incluses dans le programme ou de manière à réfléchir ensemble à leur mise en place.